

## **JOURNEE DE FORMATION SUR L'EXERCICE DU DROIT**

**Date :** Vendredi 16 décembre 2016 (9H-17H)

**Lieu :** Auditorium du Conseil national des barreaux (22 rue de Londres, 75 009 Paris)

**Public:** Bâtonniers ou leurs délégués – Présidents des Conférences régionales des bâtonniers-Magistrats

### **8H30 : Accueil**

**Modérateur :** *Didier ADJEDJ, président de la commission de l'exercice du droit du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Carpentras*

### MATINEE :

### **9h00 : Allocutions de bienvenue**

### **9h30 : Présentation de la réglementation française de l'exercice du droit et de son insertion dans le système de droit européen**

-*Odile BELINGA, avocat au barreau de Lyon, ancien membre du CNB*

-*Jean-Michel CASANOVA, ancien président de la commission de l'exercice du droit du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre de Montpellier, expert « concurrence » auprès du CCBE*

### **10h30 : Une nouvelle brèche du périmètre du droit en matière sociale ?**

**Point sur les missions du défenseur syndical (Décret n° 2016-660 du 20 mai 2016 relatif à la justice prud'homale) et les nouvelles prérogatives accordées aux experts-comptables par la loi 2016-1088 du 8 août 2016, dite « loi El khomri »**

*Franceline LEPANY, avocat honoraire, ancien membre du Conseil de l'Ordre de Paris*

### **11H00 : Les apports de la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 « pour une République numérique » :**

- **Open data des données publiques : quel impact pour la profession d'avocat et les Ordres ?**, *Dominique PIAU, président de la commission des règles et usages du CNB*
- **Le renforcement de l'encadrement des plateformes**, *Gautier KAUFMAN, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle*

### **11H45 : Débat avec la salle**

### **12H00 : L'exercice du droit et l'application du nouveau droit de la commande : points de vigilance et préconisations**

-*Sébastien PALMIER, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit public*

-*Représentant de la Direction des affaires juridiques des ministères économique et financier (sous réserve)*



13H : Déjeuner au CNB

## **Reprise des travaux à 14H**

### **14H00 : La protection du titre d'avocat sous l'angle des marques et des noms de domaine :**

- Gautier KAUFMAN, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle
- Gaël MANCEC, société Keep Alert

### **14H45 : Le défi des « Legal tech » : Quelle réaction de la profession d'avocat ?**

#### **Etats des procédures en cours**

- Didier ADJEDJ, président de la commission de l'exercice du droit du CNB
- Martin PRADEL, avocat au barreau de Paris, ancien Secrétaire de la Conférence

#### **Comment favoriser l'innovation au sein de la profession d'avocat ?**

- Benjamin PITCHO, Membre du conseil de l'Ordre de Paris, Coordinateur de l'Incubateur du barreau de Paris, maître de conférences à l'Université Paris 8.
- Carole PASCAREL, Membre du conseil de l'Ordre de Paris, présidente de la Commission de la réglementation de l'exercice du droit (CRED) de l'Ordre de Paris.
- Présentation d'un projet innovant développé par un avocat (sous réserve)

#### **Présentation de la plateforme de consultations juridiques du CNB**

- Didier ADJEDJ, président de la commission de l'exercice du droit du CNB
- Yves BUISSON, chef de projet opérationnel au CNB

### **16H30 : Questions-réponses avec la salle**

### **17H : Fin de la journée**

La présente journée se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **sept heures de formation** délivrées au cours de cette journée.